



Dimanche 29 janvier 2023 20h45 - Travail et rémunération - Partie (B)

En direct sur ZOOM - En différé sur Youtube ou sur le site des Civiliens

NOUVELLE FORMULE à partir de janvier 2023

Cette rencontre civile a été scindée en deux parties : la partie (A) le 15/01/2023 et **la partie (B) le 29/01/2023**

Nouvelle formule : diffusion d'une émission préenregistrée sur Youtube ET sur ZOOM.
En parallèle, questions-réponses des participants sur ZOOM EN DIRECT par chat, et en fin d'émission préenregistrée, questions-réponses caméra et microphone ouverts (non diffusés publiquement - Accès uniquement via ZOOM).

Votre participation en direct est-elle une formule intéressante pour vous ?

Voir les explications sur **la page ad hoc sur "Le Temps des Civiliens"**

Les prochaines rencontres civiles en visio (en direct) débutent chaque fois à 20:45

Toutes les informations sont accessibles ici : www.civiliens.info

DE QUOI PARLERONS-NOUS ?

Dans l'histoire de l'humanité, **le salariat est une pratique très récente** dont on peut se demander s'il correspond à une économie saine, une économie qui serait centrée sur

l'humain. Pour répondre à cette question, il est utile de considérer la situation du **travailleur indépendant** telle que celle de l'artisan, lequel se rémunère à partir de **ce qui reste lorsqu'il a payé toutes ses charges**. Lors de cette Rencontre Civile, nous verrons comment étendre cette notion à l'ensemble de l'économie, ce qui conduira à voir **l'aberration consistant à considérer que le salarié est une charge pour l'entreprise**.

Se posera alors la question de la **relation juridique liant un collaborateur à l'entreprise** dans laquelle il est actif professionnellement. Nous ferons la **distinction entre le fait de travailler et celui d'être rémunéré**. Ce qui amènera une **notion révolutionnaire, celle du double contrat** : l'un pour la collaboration avec l'entreprise, l'autre pour la rémunération. Ce dernier étant établi avec un nouveau type d'organisme que nous appellerons *Fonds de Rémunération*.

Comment sont organisés ces *Fonds*, comment permettent-ils une **sécurité** et une **libération de la relation de dépendance** qu'exerce le salariat ? C'est ce que nous regarderons lors de cette 18ème Rencontre Civile. Nous aurons ainsi une méthode pour que l'être humain ne soit plus **contraint de se vendre sur le marché du travail**.

Cette cinquième Rencontre Civile consacrée au thème du travail ne peut être séparée des quatre qui l'ont précédée. **Faire sortir le travail de l'économie** suppose **d'intégrer les différents aspects** que nous aurons ainsi abordés au cours de ces cinq dernières rencontres.